

Vincent Platini
ÉCRITS FANTÔMES
LETTRES DE SUICIDES (1700-1948)
Paris, Gallimard, coll. « verticales », 2023, 352 p.

Hans-Jürgen Greif
Université Laval

Le nouveau livre de Vincent Platini¹ reflète son travail et ses recherches aux archives françaises, nationales, départementales, parisiennes. L'auteur, ajoutant aux lettres de suicidés (« LdS ») un grand nombre de photos des documents, présente ici les lettres, mots, messages rédigés par des hommes et des femmes qui mettront fin à leurs jours dans les minutes qui suivent. Pendant quatre ans, Platini a lu et déchiffré des milliers de LdS (le sigle peut également signifier « libelle de salut, liberté du sujet, littérature de soi, lecture des spectres, ligne de saut »). Il a établi un corpus de 220 « écrits fantômes », trouvés pour la plupart après le geste posé, enregistrés ou copiés par la police. Bon nombre de ces messages à la postérité ont été rédigés sous la Terreur révolutionnaire et après les deux guerres mondiales, dont certains demeurent des modèles de l'art épistolaire français. Cependant, la majorité de ces manuscrits reflète des émotions brutes ; le suicidant y résume en quelques mots son désespoir, sa déception, voire sa colère ou encore sa résignation face au monde de son temps.

Avant de nous tourner vers les dix catégories établies par Platini, jetons un bref regard sur l'histoire de ces écrits fantômes (l'appellation fait référence au fait qu'ils étaient souvent occultés par la famille) : du XIII^e jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le cadavre de chaque « homicide de soi-même » subissait son procès ; jugé coupable, il

¹ Enseignant-chercheur à l'Université de Cassel. Voir aussi : *Démons du crime. Pouvoirs du truand dans l'entre-deux-guerres (Allemagne, États-Unis, France)*, Paris, Classiques Garnier, 2022 ; *Lire, s'évader, résister. Essai sur la culture de masse sous le III^e Reich*, Paris, Éditions La Découverte, 2014 ; *Krimi. Une anthologie du récit policier sous le Troisième Reich*, Paris, Éditions Anacharsis, 2014.

était supplicié et traîné par les rues, face contre le sol, sa mémoire supprimée, ses biens confisqués. C'est en 1791 que la décriminalisation du délit permit en France à tout citoyen de disposer de sa vie (au Québec, en 1972)². Depuis, pour éviter des enquêtes policières, les suicidés rédigent des notes affirmant qu'ils ont librement choisi la mort. Souvent, ils ont recours au monoxyde de carbone, à la pendaison³ ou au pistolet.

Si le code civil français se fait indulgent, le droit canonique demeure inflexible depuis le concile de Carthage, tenu en 348. Mais déjà, en 1802, le futur empereur Napoléon I^{er} reprend l'ancienne règle voulant qu'un soldat qui se suicide « abandonne le champ de bataille avant d'avoir vaincu » : ce qui revient à une désertion. Ainsi, deux hussards se brûlent la cervelle après avoir écrit des lettres d'adieu à leurs supérieurs. Un brigadier du même régiment emboîte le pas, d'autres n'acceptent pas leur sort et dénoncent l'injustice de la hiérarchie militaire, l'honneur égratigné, les exercices à n'en plus finir ou encore, ils évoquent des problèmes familiaux. La plupart meurent en se logeant une balle dans la tête.

Après l'homme devant la Loi, Dieu, la Guerre, c'est le citoyen ordinaire qui est mis en scène au moment où il choisit la mort, il arrive même que le suicide lui épargne l'exécution publique. Pendant et après la Révolution, les LdS abondent : les uns quittent le monde en martyrs, tel l'écrivain Chamfort qui tenta de se suicider pour éviter la prison, se manqua plusieurs fois et périt cinq mois plus tard de ses blessures⁴.

² Voir le chapitre « La justice et la loi » et le texte « Son pied », dans Hans-Jürgen Greif, *Échardes*, nouvelles, Québec, L'instant même, 2014, p.80-83. N'oublions pas que tout Français était la « propriété » du roi. Voilà pourquoi l'aristocratie et la bourgeoisie dissimulaient autant que possible un suicide dans la famille.

³ Preuve à l'appui, l'auteur relate que le pharmacien Édouard Revel a composé du 10 mai 1850 au 5 avril 1874 un *Album des suicides*, avec des commentaires sur la mort et des dessins de 76 suicides dans une prison à Paris.

⁴ Sébastien-Roch Nicolas [de] Chamfort, écrivain et moraliste (1740-1794), connu pour ses *Maximes et pensées, caractères et anecdotes* (publiés posthume en 1795), ne supportait pas l'idée d'être enfermé. Le 14 novembre 1793, son pistolet fonctionnant mal, il s'empare d'un coupe-papier, veut s'égorger, n'y arrive pas, puis transperce sa poitrine. Il est sauvé par un médecin. Après que les poursuites pour raisons politiques furent abandonnées, il succomba à ses blessures le 13 avril suivant.

Parmi les nombreuses affaires ténébreuses, bon nombre de lettres reflètent les années de la Terreur (1793-1794), comme le sort funeste de trois députés girondins en fuite, le juriste François Buzot (1760-1794), qui avait combattu en vain la Convention, le brillant physicien et avocat Charles Barbaroux (1767-1794), et l'ancien maire de Paris, Jérôme Pétion (1756-1794), trois victimes parmi les milliers d'hommes et de femmes, tous « morts pour la République française ». La lettre de Pétion à Louis, son fils de dix ans, demeure un émouvant guide pour la vie de l'enfant.

Dès le début du XIX^e siècle, le policier est éclipsé par le médecin. C'est ce dernier qui s'affaire sur les corps, détermine la ou les causes des décès. Après avoir lu le dernier message du suicidé, son verdict exclut le meurtre. Il établit une corrélation entre l'acte et l'aliénation mentale (plus tard, ce rôle incombera aux psychologues). Quand les souffrances physiques et mentales deviennent insupportables, les malades s'arrogent le droit de mourir par le refus d'indignité, revendication très proche de l'aide médicale moderne. Certains décrivent les effets d'un poison en mourant, suivant en cela Socrate⁵. Il arrive aussi que de très jeunes dramaturges se tuent ensemble par asphyxie parce que leur pièce *Raymond ou l'héritage du naufragé* vient d'être éreintée⁶. Cent ans plus tard, en 1928, les lettres de Léon J***, 44 ans, ajusteur-mécanicien, marié depuis peu, avoue aux siens sa vie gâchée par la syphilis pendant 22 ans (maladie possiblement traitée au mercure). Bourrelé de remords, il se pend après s'être blessé avec son fusil. D'autres drames sont révélés, permettant au lecteur de sonder des abîmes de désespoir dans lesquels

⁵ Voir aussi le plus récent livre de Jacques Beaudry dans cette rubrique : *Écrire et mourir. Douze tête-à-tête posthumes entre suicidés de la littérature*, Montréal, Liber, 2024, 144 p. L'auteur y fait parler l'écrivain malgache Joseph-Casimir Rabearivelo et sa contrepartie japonaise, Osamu Dazai. Le premier se suicide au cyanure en notant dans son journal : « Il est 15 h 2 — je vais boire. C'est bu. » (p. 123)

⁶ Pièce d'Auguste Lebras (1811-1832) et Victor Escousse (1813-1832). Un extrait de l'épithaphe du dernier : « Comme un fantôme solitaire, / Inaperçu j'aurai passé. / Adieu, les palmes immortelles, / Vrai songe d'une âme de feu ! / L'air manquait ; j'ai fermé mes ailes. / Adieu ! »

se débattent des ouvriers épuisés, malades, craignant le chômage, la vieillesse, l'abandon.

Les témoignages pour choisir « la mort libre » abondent au XIX^e siècle, surtout dans le domaine des arts, comme cette note du peintre Charles-François Marchal (1826-1877) qui préfère le pistolet à la cécité qui le menace : « Pour un peintre, c'est la mort », écrit-il à son ami Paul Brébant, célèbre chef cuisinier parisien (1823-1892). Cependant, le ton des justifications monte : les suicidés se sentent déclassés et se trouvent indignes d'eux-mêmes ; ils veulent convaincre ceux qu'ils s'appêtent à quitter de leur probité. Sont inévitablement mis de l'avant le manque d'argent et la perte de l'emploi. Selon eux, ils « vivent la nullité d'une existence ». Autrement dit, il leur manque ce qui constituait l'essentiel de l'Ancien régime et de la bourgeoisie : l'honneur, la dignité humaine. Dans leurs dernières lettres, ils prouvent leur valeur pour avoir respecté les codes et les convenances du milieu, tout en reconnaissant leurs manquements, une mauvaise vie, des dettes de jeu, des femmes, ou encore la peur de se battre en duel. Des existences modestes illustrent le désarroi de ces individus, comme le mot de ce mégissier⁷ de 61 ans qui se pend chez lui, impotent, à la charge de sa femme et ses fils. Sa note laconique, du 27 février 1896 : « Quand on est plus bon à rien il faut partir. » Ou encore celui de cette journalière de 58 ans, veuve, qui s'asphyxie au charbon, justifiant son geste devant son fils, en 1911 : « On dira que c'est la neurasthénie qui est cause de mon dégoût de la vie. Non ! c'est tout simplement la faute de ceux qui sont trop riches et qui n'ont pas pitié du malheur des autres. » Quelle Belle Époque...

Et l'enfant, comment conçoit-il ses devoirs ? L'obéissance aux parents, écartée après *Émile ou de l'éducation* pendant la Révolution, est vite rétablie sous Napoléon I^{er}. Pendant tout le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e, c'est par leur

⁷ Ouvrier qui apprête des peaux délicates (moutons, chèvres) pour la ganterie et les chaussures.

travail assidu et leurs bonnes notes que les jeunes méritent l'amour des parents. En 1947, un garçon de 16 ans, qualifié par sa mère de « quelque peu déficient », se tue dans le parc Monceau avec une carabine. Son testament et ses lettres reflètent sa déroute devant sa relation avec sa mère, jusqu'au moment de la mort : « C'est dur de se suicider j'ai peur de me faire mal, c'est bête. Je tremble, je n'espère plus tirer... »

On le sait, depuis l'Antiquité, on se tue par amour : dans *Les Héroïdes*, Ovide rappelle le sort de femmes qui demandent le retour de l'aimé (Didon, Ariane, Hypsipyle, Médée, Pénélope), même si l'homme les a trompées. Plus près de nous, la passion amoureuse redevient un motif acceptable pour mourir, seul ou avec l'amante (ce sont surtout les hommes qui écrivent les LdS), parfois à cause d'un mariage avorté qui jette le couple dans les bras de Thanatos. Toujours, il y a un mal profond, préexistant. Des femmes se donnent la mort (poison, pistolet, asphyxie, gaz, défenestration), des hommes veulent mourir après la disparition de leur femme adorée. Les drames abondent. À Verdun, un horloger de 24 ans se pend le 7 avril 1823, laissant ce message : « À 14 ans j'ai connu l'amour, à 20 ans j'en ai été l'esclave et à 24 ans il m'a rendu fou. » Le 23 mars 1835, deux amoureux, Madeleine-Zélie Troussel, mariée et mère, 20 ans, et Étienne-Prosper Bancal, jeune officier de santé dans la marine, 18 ans, veulent s'unir dans la mort. Ils se préparent, envoient des lettres, des cadeaux à leurs familles. Ils commencent par se saigner, ne réussissent pas, finissent par avaler de l'acétate de morphine. Zélie meurt, Prosper survit, mais est accusé d'homicide. Son avocat explique la cause de ce « meurtre » : « [C'est] l'amour qui lui fait donner sa vie à la femme qu'il aime. » Le jeune homme est acquitté. Mais d'autres nouvelles ou romans personnels attendent le lecteur, comme cette liaison d'une jolie paysanne de 17 ans et d'un jardinier qui en a 53. Pendant sept mois, ils s'écrivent des lettres — nous sommes en 1847 —, se retrouvent en catimini. Persuadés que les parents de la jeune fille refuseraient leur union, ils meurent ensemble, asphyxiés, « leur correspondance amoureuse laissée en évidence ». Mais

d'autres tragédies touchantes ou choquantes se produisent par la suite, comme celui-ci à Asnières : après son retour de guerre, Jean trompe Jeannine, sa femme ; il la quitte à Noël. Le 11 janvier suivant, elle est trouvée morte dans la salle de bain du couple : suicide par barbituriques. Dans ses LdS à son mari, Jeannine demande qu'elles soient enterrées avec la photo de lui. Au dos de ce souvenir, elle écrit : « Je vais partir pour toujours avec ton image devant mes yeux. Je veux te voir chéri jusqu'au dernier moment. » Il arrive qu'un homme tue sa femme parce qu'il ne supporte pas qu'elle appartienne à un autre, puis se suicide après le meurtre. Un autre s'enlève la vie et celle de ses deux garçons, après le décès de sa femme. Cette partie du livre, intitulée « À en crever », contient assez d'histoires macabres où l'amour et la mort sont liés : un écrivain pourrait s'en inspirer, si ce n'est déjà fait.

Il faut souligner le remarquable travail épistémologique de Vincent Platini : les documents de chaque section sont bien illustrés et commentés, le procédé demeure rigoureux. Chaque lettre, aussi confuse, aussi émouvante, aussi mal (ou bien) écrite qu'elle soit, porte la date et le lieu du suicide. L'auteur examine le format, le papier, l'encre, la graphie ; en somme, il crée un « corpographe ». La lettre fait partie du parcours du suicidant, elle répond aux questions de la police et prouve l'acte volontaire tout en éclairant le psychologue qui l'analyse. Pour l'historien, les LdS demeurent des « *ego*-documents ». Dans cette importante contribution à la problématique entourant la mort, l'auteur illustre à quel point le malheur de l'humain a peu varié pendant deux siècles et demi, et combien destructeurs sont le malheur et la détresse, la déception, la rébellion qui poussent les suicidés à la mort, dernier obstacle à franchir pour qui cherche la paix.